



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent treizième session  
Genève, 19-24 janvier 2004

EB113/1 Add.1  
19 janvier 2004

---

## Ordre du jour provisoire : point supplémentaire

Point supplémentaire 1 de l'ordre du jour : Barème des contributions

En décembre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur le barème des contributions des Etats Membres de l'ONU pour les années 2004, 2005 et 2006. Le dernier barème de l'ONU ayant des répercussions sur le barème de l'OMS pour l'exercice 2004-2005, tel qu'il a été adopté par la résolution WHA56.33, le Directeur général a inscrit ce point supplémentaire à l'ordre du jour provisoire.

= = =